



## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 40

Mercredi 30 octobre 2024

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

l'affectation du sol et de construction concernant la zone H2.

Les documents sont déposés au secrétariat communal de Champoz pendant 30 jours, du 23 octobre 2024 au 22 novembre 2024. Ils sont en outre disponibles sur le site Internet de la commune à l'adresse: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)

Pendant la durée du dépôt public, il est possible de former une opposition écrite et motivée contre le projet de révision ainsi que d'émettre une déclaration de réserve de droit auprès du secrétariat communal.

Champoz, le 17 octobre 2024.

Le Conseil communal

### Assemblée communale

L'assemblée communale aura lieu le mercredi 04 décembre 2024 à 20h à l'abri.

Ordre du jour:

1. Budget 2025 - accepter le budget 2025
2. Révision du plan d'aménagement local (PAL), modification du RAC (Règlement communal de l'affectation du sol et de construction)
3. Election d'un/une conseiller/ère communal/e
4. Divers et imprévus

Champoz, le 28.10.2024

Le Conseil Communal



## Corcelles

Votation fédérale du 24 novembre 2024

### Désignation du bureau de vote et de dépouillement

Le bureau de vote et de dépouillement de la votation susmentionnée sera composé comme suit:

Président (e): M<sup>me</sup> Jordi Fabienne

Secrétaire: M<sup>me</sup> Muster Vanessa

Membres: M<sup>me</sup> Biétry Janick (dès 11h)

M. Jäggi Jonas et M. Lab Dimitri (dès 12h00)

Suppléants: M<sup>me</sup> Gerber Verena et M. Stämpfli Denis

Corcelles, le 24 octobre 2024

Le Conseil communal

Projet: ouverture d'une fenêtre en porte-fenêtre avec aménagement d'une terrasse en dalles de jardin sur façade Ouest, prolongement de l'accès existant en bitume pour aménager 3 places de stationnement, remplacement du chauffage par une pompe à chaleur air-eau extérieure (côté Est) et pose de panneaux photovoltaïques en toiture

Chauffage: pompe à chaleur air-eau de type Daikin, Altherma 3, ERGA08

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: H2a

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 novembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 23 octobre 2024

Municipalité de Court, administration municipale

### Avis de construction

Requérante: Municipalité de Court, Rue de la Valle 19, 2738 Court.

Auteurs du projet: Arc Architecture Sàrl, Grand-Rue 62, 2738 Court & Atelier Muller Architecte Sàrl, Rue des Forges 5, 2732 Loveresse.

Emplacement: parcelle N° 28, au lieu-dit: « Rue Centrale 4 », commune de Court.

Projet: démolition des annexes Sud et Ouest de la halle de gymnastique. Construction d'un nouveau volume avec toiture plate à l'Ouest comprenant des salles polyvalentes, zone de stockage pour le matériel et sanitaires. Réfection du sol de la halle de gymnastique et réaménagements intérieurs (vestiaires, cuisine, etc.), aménagement des combles, pose de panneaux photovoltaïques sur le pan Sud du toit, aménagement de 9 lucarnes sur les pans Nord et Sud.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: UP1 « école - salle communale ».

Recensement arch.: bâtiment digne de conservation, objet C, ensemble bâti B.

Dérogation: art. 33 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 novembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 octobre 2024.

La préfète: Stéphanie Niederhauser.

Votations fédérales du 24 novembre 2024

### Membres du bureau électoral

À l'occasion des votations fédérales du 24 novembre 2024, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante:



## Belprahon

### Elections communales du 24 novembre 2024

Au terme du délai fixé au vendredi 18 octobre 2024 pour le dépôt des listes relatives au renouvellement des autorités communales pour la période du 1.1.2025 au 31.12.2028, les listes suivantes ont été déposées au secrétariat communal:

Pour la Mairie et présidence des assemblées:

Liste N° 1 « sans dénomination »

M<sup>me</sup> Evelyne Rais, sortante

Pour le Conseil communal:

Liste N° 1 « Belprahon s'engage »

M<sup>me</sup> Sauvain Aude, sortante

M<sup>me</sup> Wegmueller Nadège, sortante

M. Fluri Christophe, sortant

M. Membrez André, sortant

Conformément à l'art. 36 du Règlement concernant les élections aux urnes, le Conseil communal de Belprahon proclame élus tacitement tous les candidats proposés respectivement au poste de Mairesse et Présidente des assemblées et membres du Conseil communal, pour la législature 2025-2028.

Les élections communales du 24 novembre 2024 n'auront pas conséquent pas lieu.

Belprahon, le 30 octobre 2024

Le Conseil communal



## Champoz

### Dépôt public selon l'article 60 LC

Révision de l'aménagement local de Champoz

Conformément à l'article 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le conseil communal de Champoz dépose publiquement le projet de révision de l'aménagement local: Modification du degré d'affectation des parcelles 116 et 342 de H2 à H1, de la parcelle 111 de H2 à la zone de verdure (art. 79 LC) et celui de la parcelle 39 de H1 à H2. Modification du règlement communal de



## Court

### Avis de construction

Requérants: Liane Hofer et Thierry Lachat, rue du Temple 6, 2738 Court

Propriétaires: idem requérants

Auteur du projet: D. Zwahlen Sàrl, route de Chaluet 23, 2738 Court

Emplacement: parcelle N° 1511, au lieu-dit « rue de Chantemerle 1 », 2738 Court

Présidente: Mme Tatiana Schaller

Suppléante: Mme Nathalie Schranz

Secrétaire: en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un-e des membres du bureau électoral, désigné-e par le ou la président-e avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

Membres:

1. M<sup>me</sup> Romane Labate
2. M<sup>me</sup> Jenny Lécho
3. M<sup>me</sup> Angela Ledermann
4. M. Jordane Lehmann
5. M. Dylan Liechti
6. M. David Lötscher

Suppléant-e-s:

1. M<sup>me</sup> Allison Leuenberger
2. M<sup>me</sup> Larya Marchand
3. M. Léon Mäder
4. M. Raphael Meier

Court, le 30 octobre 2024

Municipalité de Court, Conseil municipal

Commune bourgeoise de Court

## Assemblée bourgeoise

Mardi 3 décembre 2024 à 20 heures  
au Centre Communal, 2<sup>e</sup> étage

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Budget 2025
3. Accepter la vente à la Municipalité de Court de la parcelle N° 2232 et d'une portion de la parcelle N° 210, ainsi que du couvert chemin de la Scierie 5c
4. Election de deux conseillers de la série sortante (les titulaires se représentent)
5. Divers

Dépôt du procès-verbal:

Le procès-verbal de l'Assemblée bourgeoise du 3 décembre 2024 sera déposé publiquement durant 15 jours, dès le 18 décembre 2024, au secrétariat de la Bourgeoisie où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture habituelles.

Court, le 30 octobre 2024

Bourgeoisie de Court, Conseil de bourgeoisie



## Crémises

### Assemblée communale de la commune mixte de Crémises

Jeu

Ordre du jour:

1. Discuter et approuver le budget 2025 du Syndicat scolaire du Grand Val.
2. Discuter et approuver le budget 2025 de la Commune mixte de Crémises.
3. Prendre connaissance du Plan financier 2023 à 2028.
4. Divers.

Dès le 31 octobre 2024, les documents suivants peuvent être consultés au secrétariat communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune:

- Budget 2025 du SSGV
- Budget 2025 de la Commune mixte de Crémises

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2 à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée communale.

Crémises, le 30 octobre 2024

Le Conseil communal

## Votation fédérale du 24 novembre 2024

Le bureau de vote et de dépouillement sera composé comme suit:

Président: René Schrameck

Membres: Jessica Pessotto  
Dimitri Rebetz  
Michel Rieder

Evan Rieder

Suppléant(e)s: Jonah Rieder  
Jérémie Ristori  
Mirjam Rohrer  
Bastien Roos

Crémises, le 30 octobre 2024

Secrétariat communal Crémises



## Grandval

### Corvées communales 2024

Nous rappelons aux personnes concernées que le décompte des heures de corvées doit être arrêté au 31 octobre 2024 et être remis soit au responsable du dicastère soit au secrétariat jusqu'au 15 novembre 2024

Grandval, le 2 octobre 2024

Le Conseil municipal



## Loveresse

### Fenêtres de l'avent - Loveresse s'amuse

Chaque jour du 1<sup>er</sup> au 23 décembre dès 18h à 20h, un habitant de Loveresse décorera et illuminera sa fenêtre.

Les participants proposeront l'animation de leur choix: uniquement l'éclairage ou la décoration, un apéro, une collation chaude, ...tout est envisageable.

Inscrivez-vous en ligne sur [ls-a.reservio.com/booking](https://ls-a.reservio.com/booking) ou au 076 388 82 77.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 novembre 2024. Le calendrier avec le nom et l'adresse des participants sera partagé sur flyer au village, publié sur le site internet de la commune et affiché sur votre vitrine si possible.

Merci d'avance pour votre réponse!

Belle journée meilleures salutations.

Team Loveresse s'amuse

Loveresse, le 17 octobre 2024

Conseil communal



## Moutier

### Avis de construction

Requérant: Shahini Dreni, Champ-Faudin 26, 2740 Moutier

Auteur du projet: Bortolussi David, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 3086, Champ-Faudin 26

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure et isolation périphérique des façades.

Zone: H3

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 22 novembre 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 23 octobre 2024

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Bucci Industries Swiss SA, Route de Grandval 3, 2744 Belprahon

Auteur du projet: Villatype SA, 2744 Belprahon

Emplacement: Parcelles N°s 3381 et 3382, Quartier des Laives 13

Projet: Aménagement de bureaux et d'un showroom dans locaux industriels existants.

Zone: PQ «Aux Laives»

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 22 novembre 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 23 octobre 2024

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Boesiger Stefan, Le Tacon 38J, 2742 Perrefitte

Auteur du projet: Heyer Raymond, 2742 Perrefitte

Emplacement: Parcelle N° 342, Rue des Jardins 10a

Projet: Transformation du bâtiment 10a en habitation. Aménagement d'une place de parc en pavés filtrants.

Zone: H3

Dérogation: Art. 26 RCC

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 22 novembre 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 23 octobre 2024

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérante: Moser Polyester Sàrl, M. Thomas Moser, Rue Industrielle 16B, 2740 Moutier.

Auteur du projet: 360 Comte Entreprise générale SA, M. Arnaud Bron, Route de Moutier 93, 2800 Delémont.

Emplacement: parcelle N° 3123, au lieu-dit: «Rue Industrielle 16B», commune de Moutier.

Projet: diverses transformations intérieures dans le but de répondre aux différentes normes et besoin actuels d'une usine de polyester, remplacement des stores, fenêtres et portes, transformation

d'une fenêtre en une porte d'entrée et agrandissement de la bouche de ventilation en façade Ouest, modification des sorties de ventilation en toiture, agrandissement de la bouche de ventilation existante et nouvelle bouche de ventilation en façade Nord.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : A.

Recensement arch. : digne de protection, objet C, sous contrat de classement depuis le 12.08.2004.

Dérogation : art. 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 novembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 octobre 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

#### Commune bourgeoise Moutier

#### Assemblée générale ordinaire

Assemblée générale ordinaire de la commune bourgeoise de Moutier, le mercredi 4 décembre 2024 à 19h30 à la salle de bourgeoisie, Hôtel-de-Ville à Moutier.

#### Ordre du jour:

- Budget 2025
- Informations concernant les différents dicastères
- Divers

Les ayants droit au vote peuvent venir consulter, durant 10 jours avant l'assemblée du 4 décembre 2024, les documents liés au point 1, auprès du secrétariat de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h à 11h.

Moutier, le 23 octobre 2024

Le Conseil de bourgeoisie



#### Perrefitte

#### Communication du Conseil municipal

#### Fenêtres de l'Avent

Le Conseil municipal est à la recherche de personnes motivées à décorer (mais pas forcément illuminer) une fenêtre de leur domicile ou commerce pendant la période de l'Avent.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer au Secrétariat municipal par téléphone ou par email (032 493 22 74 ou [secretariat@perrefitte.ch](mailto:secretariat@perrefitte.ch)) jusqu'au 25 novembre 2024 à 10h au plus tard leur nom, prénom, adresse et date choisie pour décorer leur fenêtre. Les premiers annoncés seront assurés de se voir attribuer le jour choisi.

Merci d'avance à tous pour votre participation à l'embellissement de notre village pendant cette période de l'Avent.

Perrefitte, le 30 octobre 2024

Le Conseil municipal



#### Petit-Val

#### Votations fédérales du 24 novembre 2024

Le Conseil communal a désigné le bureau de vote comme suit:

Présidente: Liechti Irène

Membres: Amstutz Joaquim, Nuvoli Alexandre, Graber Alexandra, Droz Rozenn

Suppléants: Acebedo Aurélie, Mollard Chloé, Sprunger Fabien, Stettler Simon

Souboz, le 30 octobre 2024

Conseil communal

#### Plan d'aménagement local – zone de hameau

Suite à la soirée d'information du 23 octobre 2024, nous informons les propriétaires des bâtiments situés à proximité et dans les zones de hameau de Moron, Monible et Fernet- Dessous, qu'ils peuvent adresser une demande écrite au Conseil communal, **jusqu'au 15 novembre 2024**, pour intégrer ou sortir leur bâtiment de la zone de hameau. Le Conseil communal examinera ensuite chaque demande en fonction des règles applicables à l'édiction des zones de hameaux.

Les documents de la zone de hameau peuvent être consultés sur le site internet de la Commune, [www.petit-val.ch](http://www.petit-val.ch), sous « Aménagement local - constructions » -> « Zone de hameaux » ou à l'administration communale à Souboz.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Souboz, le 30 octobre 2024

Conseil communal

#### Assemblée communale du 2 décembre 2024 à 20h00 à la salle de paroisse à Moron

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués à l'assemblée communale.

#### Ordre du jour:

- Voter un crédit d'investissement de CHF 300'000 pour la réfection de la place de jeux à Sornetan.
- Voter un crédit d'investissement de CHF 310'000 pour l'assainissement et la construction d'un chauffage à distance (CAD) à Souboz.
- Abroger le règlement de jouissance des biens de la Bourgeoisie de Souboz du 26 mai 1914 avec modifications du 27 janvier 1940.
- Budget 2025:
  - fixer la quotité, la taxe immobilière, la taxe de ramassage des ordures, la taxe de séjour, la taxe des chiens;
  - adopter le budget 2025.
- Prendre connaissance de l'arrêté de compte « Rénovation Murs et Rivière La Sorne », crédit de CHF 157'000.00 voté le 04.05.2020.
- Prendre connaissance du rapport 2024 de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données.
- Informations du Conseil communal.
- Divers.

Le budget peut être consulté auprès de l'Administration communale de Petit-Val durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous. Il est également disponible sur le site internet [www.petit-val.ch](http://www.petit-val.ch).

#### Recours

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée et contre un acte législatif communal.

Souboz, le 30 octobre 2024

Conseil communal

#### Petit-Val

#### Assemblée ordinaire de la paroisse de Sornetan, le mercredi 4 décembre 2024 à 20h15, salle de paroisse

#### Ordre du jour

- Salutations et méditation
- Nomination de scrutateur
- Approbation du PV du 5 juin 2024
- Budget 2025
- Informations sur la vie paroissiale
- Informations PAR8
- Divers et imprévus

Le procès-verbal de l'assemblée du 4 décembre 2024 sera déposé publiquement durant 20 jours chez la secrétaire Sophie Juillerat (078 876 08 71) à Souboz, du 6 au 25 janvier 2025. Les ayants droits au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Sornetan, le 28 octobre 2024

Le conseil de paroisse



#### Reconvilier

04.0302.0182 – eBau 2024-15984

#### Avis de construction

Requérant(s): Bessire Jean-François, Rue de Bel-Air 43, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Pierre Bühler SA, Grand-Rue 68, 2608 Courtelary

Emplacement: Parcelle N° 909, Rue de Bel-Air 43, 2732 Reconvilier

Projet: Rénovation façade (couleur: Ivoire clair RAL 1015) et toiture (tuiles Jura de couleur terracotta).

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: H2

Dérogation: aucune

Publication: dès le 23 octobre 2024, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 23 novembre 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant: [www.reconvilier.ch/deposits-publics](http://www.reconvilier.ch/deposits-publics). Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 21 octobre 2024

Administration des constructions

04.0302.0184 – eBau 2024-17596

#### Avis de construction

Requérant(s): Waefler Jean-Pierre, Route de Chaindon 42, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: Waefler Jean-Pierre, Route de Chaindon 42, 2732 Reconvilier



Emplacement : Parcelle N° 2052, Route de Chaidon 42, 2732 Reconvilier

Projet : Ouverture d'une grande fenêtre en façade Sud. Agrandissement de l'ouverture d'une fenêtre en porte fenêtre en façade Ouest. Ouverture d'une fenêtre en façade Nord.

Dimensions : Selon plans déposés

Construction : Selon plans déposés

Zone : Mixte HA3

Dérogation : aucune

Publication : dès le 23 octobre 2024, pour 30 jours

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal **jusqu'au 23 novembre 2024 inclusivement** ou sur le lien suivant : [www.reconvilier.ch/depts-publics](http://www.reconvilier.ch/depts-publics). Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Reconvilier, le 21 octobre 2024

Administration des constructions



## Saicourt

### Assemblée de la commune bourgeoise de Saicourt le vendredi 29 novembre 2024 à 19h au local du conseil

#### Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 12 août 2024
2. Discuter et accepter le règlement sur les indemnités, vacations et jetons de présence
3. Budget 2025
4. Rapport du délégué à la protection des données
5. Divers

Le règlement mentionné sous le point 2 est déposé publiquement 30 jours avant l'assemblée au domicile de la secrétaire.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saicourt, le 30 octobre 2024

Conseil de bourgeoisie

Les personnes de nationalité suisse et étrangère, n'ayant pas le droit de vote, sont cordialement invitées à assister à cette Assemblée.

#### Ordre du jour

1. Discuter et approuver le budget 2025
2. Divers et imprévus
3. Nouveaux citoyennes et citoyens
4. Promotions civiques

Le budget 2025 mentionné au point 1 est déposé publiquement 30 jours avant l'Assemblée au Secrétariat municipal, où il peut être consultés durant les heures d'ouverture.

Selon l'art. 60, al. 1 du règlement d'organisation, le procès-verbal de cette Assemblée sera déposé publiquement, pendant 14 jours dès le 9 décembre 2024, où il pourra être consulté durant les heures d'ouverture. Selon l'art. 60, al. 2 du règlement d'organisation, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, pendant le dépôt public.

Sorvilier, le 30 octobre 2024

Le Conseil municipal

### Bureau de vote du 24 novembre 2024

Le bureau de vote pour le scrutin du 24 novembre 2024 est nommé comme suit:

Président:	M. Jean-Claude Meyer
Secrétaire:	M <sup>me</sup> Laurence Germiquet
Membres:	M <sup>me</sup> Nadia Dolci M. Samuel Hänni
Suppléants:	M. Marc-André Mathys M <sup>me</sup> Christine Aufranc

Information importante: Dès cette année, le bureau de vote est installé au bureau municipal, à la Rue Principale 18, en lieu et place de l'école primaire.

Sorvilier, le 30 octobre 2024

Le Conseil municipal



## Roches

### Transports scolaires

La Commune de Roches, propriétaire d'un bus 15 places, met au concours le poste de

**Conducteur/trice de bus scolaire à temps partiel (15% à 20%)**

En tant que conducteur/trice scolaire, vous êtes en charge du transport des élèves de notre commune sur plusieurs trajets quotidiens (jusqu'à 7 trajets par jour), du lundi au vendredi (hors vacances scolaires).

Entrée en service: de suite ou à convenir

#### Votre mission:

- Veiller à la sécurité des passagers
- Être ponctuel et flexible
- Collaborer avec le Conseil communal et les écoles

#### Vos atouts:

- Votre domicile se situe dans la commune de Roches ou dans une commune voisine
- Vous êtes en possession d'un permis de conduire catégorie D1 (obligatoire)
- Vous êtes en possession d'un certificat OACP; dans le cas contraire vous êtes motivé/e à suivre la formation nécessaire
- Le travail avec les enfants vous plaît et vous avez le sens des responsabilités
- De langue maternelle française ou avec de très bonnes connaissances
- Casier judiciaire vierge

Si vous êtes intéressé/e nous vous prions d'adresser votre postulation (lettre de motivation, CV et extrait du casier judiciaire) au secrétariat de la commune de Roches **jusqu'au 15 novembre 2024**.

Commune mixte de Roches, Haut du Village 31, 2762 Roches

Roches, le 25 octobre 2024

Conseil communal



## Saules

### Factures de fin d'année

Les factures, notes de frais, service dentaire, vacations, corvées, etc... pour la période du 1<sup>er</sup> novembre 2023 au 31 octobre 2024 sont à remettre au bureau communal jusqu'au 22 novembre 2024.

**Contributions communales aux frais de traitement dentaire des enfants en âge de scolarité (1H - 11H):** Les factures de frais dentaires doivent impérativement être accompagnées du **décompte de prestation de la caisse maladie**, ceci dans le but de déterminer le montant net à charge des parents. Pour les traitements orthodontiques, la première demande de subvention doit être présentée au moyen du formulaire officiel fourni par les Editions scolaires du canton dûment rempli par le dentiste traitant ainsi que par le dentiste-conseil cantonal.

**En l'absence de ces documents dans le délai imparti, votre demande ne sera pas traitée.**

Saules, le 30 octobre 2024

Secrétariat communal

### Bureau de vote du 24 novembre 2024

Le conseil communal a arrêté comme suit la composition du bureau de vote du 24 novembre 2024:

Présidente: M<sup>me</sup> Régine Gafner

Membres: M. Gilles Fischer et M<sup>me</sup> Denise Gyger

Suppléante: M<sup>me</sup> Mané Grosjean

Saules, le 22 octobre 2024

Conseil communal



## Sorvilier

### Assemblée municipale ordinaire

Les citoyennes et les citoyens ayant droit de vote en matière communale sont convoqués à l'Assemblée municipale ordinaire

**Mardi 3 décembre 2024 à 19h30 à la salle de la Municipalité (bâtiment communal)**



## Tavannes

### Avis de construction

Requérante : Salt Mobile SA, Rue Caudray 4, 1020 Renens.

Auteur du projet : Complian AG, M. Michael Henzer, Wasserwerksgasse 39, 3011 Berne.

Emplacement : parcelle N° 1036, au lieu-dit : « Orange », commune de Tavannes.

Projet : modification d'un site de téléphonie mobile existant (remplacement d'antennes) pour le compte de Salt Mobile SA (BE\_4004A) pour fournir des services 4G et 5G.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : agricole.

Zone de protection : PPP 2 « plateau d'Orange » (art. 531 RCC).

Dérogation : art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 novembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Tavannes. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 23 octobre 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Fenêtres de l'Avent 2024 - Appel à la participation

Comme chaque année, la commission Vie locale de Tavannes lance son invitation à la population pour participer aux traditionnelles Fenêtres de l'Avent qui auront lieu du 1<sup>er</sup> au 23 décembre 2024. Cette belle tradition permet de créer une atmosphère chaleureuse et festive en illuminant, à tour de rôle, les maisons, commerces, entreprises, écoles et services de l'administration.

En plus de la magie des lumières, les passants auront l'occasion de se retrouver pour partager un moment convivial autour d'un verre de vin chaud ou d'une tasse de thé, entre 18h et 20h.

Les personnes souhaitant contribuer à cette initiative sont invitées à s'annoncer avant le vendredi 15 novembre 2024. Elles pourront choisir une date et en informer l'administration municipale, soit par téléphone au 032 482 60 40, soit par courriel à [info@tavannes.ch](mailto:info@tavannes.ch).

Rejoignez cet élan de solidarité et de partage pour faire briller notre village pendant cette période festive!

Tavannes, octobre 2024

Commission Vie Locale

## Bouger en famille - la salle de gymnastique de Tavannes ouverte les deux premiers dimanches de chaque mois

Dès le mois de novembre et jusqu'au mois de mars 2025, la commission Vie locale de Tavannes offre aux familles avec des enfants de 1 à 8 ans l'opportunité de bouger, de se dépenser et d'interagir ensemble. Des parcours et des espaces de jeux sont prévus pour les tout-petits ainsi que pour les plus grands.

Cet événement est conçu pour favoriser l'interaction et l'activité physique en famille. Des parcours et des espaces de jeux adaptés seront disponibles pour les tout-petits comme pour les plus grands, garantissant une expérience enrichissante pour tous.

Les séances se dérouleront de 9 h à 12 h, les dimanches suivants :

- 3 et 10 novembre 2024
- 1<sup>er</sup> et 8 décembre 2024
- 12 janvier 2025
- 2 et 9 février 2025
- 2 et 9 mars 2025

Nous encourageons tous les participants à venir avec des vêtements confortables et des chaussettes antidérapantes (ou chaussures de gymnastique) pour garantir sécurité et confort durant l'activité.

Pour des raisons de sécurité, le nombre maximal d'enfants admis sera déterminé par les responsables sur place. Il est important de noter que l'assurance est à la charge des participantes et participants.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux durant ces prochains dimanches et espérons que cette nouvelle activité plaira à un maximum d'entre vous!

Lieu et contact : salle de gymnastique de Tavannes, rue des Sources, 2710 Tavannes / M. Jérémie Bohnenblust, 078 603 76 83

Tavannes, le 17 octobre 2024

Commission Vie Locale



## Avis de construction

Requérante : Affolter Group SA, Grand-Rue 76, 2735 Malleray.

Auteur du projet : KWSA, Rue Charles-Schäublin 3, 2735 Malleray.

Emplacement : parcelles N<sup>os</sup> 738 et 742, au lieu-dit : « Grand-Rue 74 », Malleray, commune de Valbirse.

Projet : agrandissement de l'usine existante sise à la Grand-Rue 74 du côté Est avec démolition du couvert de pause extérieur existant, aménagement de panneaux solaires et d'installations techniques (PAC, monoblocs, aérorefroidisseur) en toiture, déplacement du totem publicitaire et aménagement de 27 nouvelles places de stationnement.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zones : ab-4 et M3.

Dérogations : art. 54c OC et 80 LR.

Remarques : facilités accordées quant à la pose du gabarit installé au Nord-Est en raison de problème de sécurité lié à la ligne CFF (gabarit raccourci). Un panneau d'information avec les plans du projet est posé sur le lieu du projet pour assurer l'information suffisante des voisins et du public.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 novembre 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Valbirse. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 30 octobre 2024

La préfète : Stéphanie Niederhauser

## Bureau de vote pour les votations fédérales du 24 novembre 2024

Président : M. Ismaël Mohni

Vice-présidente : M<sup>me</sup> Joëlle Braun Monnerat

Secrétaires : M<sup>me</sup> Laetitia Neukomm

M<sup>me</sup> Laurence Bratschi

Membres :

Monsieur Yann Bandelier – 2735 Bévillard

Monsieur Louis Bataillard – 2735 Bévillard

Madame Kyme Bläsi – 2733 Pontenet

Madame Brawand Elisa – 2735 Malleray

Monsieur Ethan Broglie - 2735 Bévillard

Madame Fabienne Burgunder - 2735 Malleray

Madame Inès Babey – 2735 Malleray

Monsieur Justin Breton – 2735 Malleray

Monsieur Vincent Blanchard – 2733 Pontenet

Suppléants :

Monsieur Chris Bühler – 2735 Malleray

Madame Méloé Blaser – 2735 Bévillard

Monsieur David Bangerter - 2735 Bévillard

Madame Cassandra Bernasconi – 2735 Malleray

Bévillard, le 25 octobre 2024

Commune mixte de Valbirse

Valbirse

## Commune bourgeoise de Malleray

Assemblée ordinaire de la Commune bourgeoise, le 29 novembre 2024 à 20 heures à la salle du Conseil, Grand-rue 52.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
2. Fixer et adopter les traitements pour 2025
3. Discuter et adopter le budget pour 2025

4. Modification de l'Art. 20 du règlement d'organisation

5. Election : a) du président

b) de 4 conseillers

c) de la caissière

d) de la secrétaire

e) de l'huissière

6. Nommer l'organe de contrôle pour la vérification des comptes

7. Divers et imprévu

Dépôt public :

La proposition de modification de l'article 20 du Règlement d'organisation est déposée publiquement au secrétariat de la Commune bourgeoise durant 30 jours avant l'assemblée. Cette modification peut être consultée sur rendez-vous.

Au plus tard 30 jours après l'assemblée, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Malleray, le 28 octobre 2024

Commune bourgeoise de Malleray

## Divers

### Syndicat De Communes Du Centre Regional De Competences Et De Protection Civile Du Jura Bernois, 2720 Tramelan

Convocation à l'assemblée des délégués ordinaire du Syndicat de communes du Centre régional de compétences et de protection civile du Jura bernois de Tramelan, selon l'article 12 du règlement d'organisation :

**Mercredi 4 décembre 2024 à 19 h 30**

**en salle 1 du CRC et de PCi du Jura bernois à la Rue du Pont 20, 2720 Tramelan**

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV n°70 de l'assemblée des délégués du 13 juin 2024
4. Information du cdt
5. Élection du président et vice-président des assemblées
6. Budget 2025
  - 6.1 Présentation
  - 6.2 Approbation
7. Nomination de la fiduciaire Soresa pour l'année 2025
8. Information nouvelles bases légales cantonales
9. Divers et imprévus

Tramelan, le 24 octobre 2024

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCi du Jura bernois

Le Président : Dave von Kaenel

Le secrétaire : Donovan Ducommun

Paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier

## Assemblée de paroisse

Invitation à l'assemblée de la paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier le jeudi 5 décembre 2024 à la salle de paroisse de Tavannes à 18 h 30.

Ordre du jour :

1. Lecture du PV de l'assemblée du 20 juin 2024
2. Budget et quotité d'impôts

3. Nomination de la fiduciaire pour la vérification des comptes
4. Informations sur la création d'un syndicat de paroisses
5. Informations sur les travaux
6. Informations sur la vie de la paroisse
7. Divers

Le conseil de paroisse

## Paroisse réformée évangélique de Haute-Birse

Le conseil de la paroisse réformée vous invite à participer à l'assemblée ordinaire du **jeudi 5 décembre 2024 à 20h** à la maison de paroisse de **Tavannes, rue du Petit-Bâle 25**.

Ordre du jour:

1. Méditation

2. Approbation du PV de l'assemblée du 4 juin 2024
3. Présentation et approbation du budget 2025
4. Election de l'organe de contrôle des comptes
5. Election d'un conseiller/ère
6. Informations régionales
7. Informations paroissiales
8. Divers

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée: conformément au règlement d'organisation de la paroisse réformée évangélique de Haute-Birse, le procès-verbal de l'assemblée du 5 décembre 2024 sera déposé durant 30 jours. Durant ce délai, il pourra être consulté au secrétariat, rue du Petit-Bâle 25 à Tavannes durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous (032 481 15 11).

Tavannes, le 30 octobre 2024

Brigitte Saunier

**SEME - Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux de Moutier et environs**

## Assemblée des délégués

**Jeudi 28 novembre 2024 à 20h**

Restaurant l'Etrier d'Argent à Corcelles

Ordre du jour:

1. Salutations, liste des présences et nomination d'un/e scrutateur/trice
2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024
3. Communications
  - a) Règlement du syndicat
  - b) Divers
4. Acceptation du budget 2025
5. Planification financière 2024-2029
6. Divers et imprévu

Roches, le 23 octobre 2024

Le Président, Francis Freudiger

# informations pratiques



## Tavannes

Administration municipale  
Grand-Rue 1  
2710 Tavannes

Courriel:

[secretariat@tavannes.ch](mailto:secretariat@tavannes.ch)

Heures d'ouverture:

Lundi (fermé le matin) à mercredi:  
9h 30 à 11h 45 et 15h à 17h

Jeudi:  
9h 30 à 11h 45 et 15h à 18h

Vendredi:  
9h 30 à 11h 45 – Fermé l'après-midi

Site internet:

[www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch)

### Téléphones

Centrale	032 482 60 40	Travaux publics	032 482 60 47
Secrétariat	032 482 60 43	Agence AVS	032 482 60 46
Caisse	032 482 60 44	Service social	032 482 65 70
Contrôle des habitants	032 482 60 45		



## Valbirse

Administration communale  
Rue Aimé Charpilloz 2  
2735 Bévilard

Téléphone:

032 491 61 61

Courriel:

[info@valbirse.ch](mailto:info@valbirse.ch)

Site internet:

[www.valbirse.ch](http://www.valbirse.ch)  
[facebook.com.valbirse](https://facebook.com/valbirse)

### Heures d'ouverture

- Lundi et Mardi de 10h à 12h et 13h 30 à 16h 30
- Mercredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi
- Jeudi de 10h à 12h et 13h 30 à 18h 30
- Vendredi de 10h à 12h – fermé l'après-midi

# informations pratiques



## Moutier

Municipalité de Moutier  
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1  
Case postale 927  
2740 Moutier

### Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

**Lu – ma** 9h à 11h et 15h à 17h  
**Mercredi** 15h à 17h  
**Jeudi** 15h à 18h  
**Vendredi** 9h à 11h et 14h à 16h

### Service social:

**Lu et ve** 9h à 11h et 14h à 16h  
**Ma et Me** 14h à 16h  
**Jeudi** 14h à 18h

### Police administrative:

**Lu – ma et ve** 10h à 11h et 15h à 16h  
**Mercredi** 15h à 16h  
**Jeudi** 10h à 11h et 16h à 18h

### Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

### Cartes journalières dégriffées Commune

Cartes vendues uniquement aux habitants de la Ville de Moutier et à retirer au guichet de la Caisse municipale (pas de réservation par téléphone). Paiement immédiat en espèce.

### Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

### Téléphones

Centrale	032 494 11 11
Chancellerie	032 494 11 11
Impôts	032 494 11 21
Caisse municipale	032 494 11 25
Contrôle des habitants	032 494 11 27
Service social	032 494 11 34
Agence AVS	032 494 11 39
Police administrative	032 494 11 29
Bâtiments.Urbanisme.	
Travaux publics	032 494 13 33
Electricité.Eau.	032 494 12 14
<b>Service de piquet</b>	
<b>Electricité. Eau</b>	<b>032 494 12 12</b>
Centre de l'enfance	
Ecole à journée continue	032 493 56 31
Service d'accueil en famille	032 492 10 05
SeJAC	032 493 10 11
Bibliothèque	032 493 59 69

Site internet  
[www.moutier.ch](http://www.moutier.ch)

Courriel  
[info@moutier.ch](mailto:info@moutier.ch)



# **informations pratiques**



## **Perrefitte**

Administration communale  
Sous le Tacon 24  
2742 Perrefitte

Téléphone : 032 493 22 74  
Courriel : [secretariat@perrefitte.com](mailto:secretariat@perrefitte.com)  
Agence AVS du Grand Val : 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)  
Heures d'ouverture : Mardi 17 h - 19 h  
Jeudi 8 h 30 - 10 h 30  
Site internet : [www.perrefitte.ch](http://www.perrefitte.ch)



## **Petit-Val**

Commune mixte de Petit-Val  
Derrière les Hôtas 23  
2748 Souboz

Téléphone : 032 484 94 70  
Courriel : [admin@petit-val.ch](mailto:admin@petit-val.ch)  
Heures d'ouverture : Lundi de 16 h à 18 h  
Mardi de 9 h 30 à 11 h  
ou sur rendez-vous  
Site internet : [www.petit-val.ch](http://www.petit-val.ch)



## **Rebévelier**

Administration communale  
Rebévelier, 2717 Rebévelier  
c.o Brogna Alexandra,  
Rue des Chardonnerets 7  
2740 Moutier

Téléphone : 079 247 38 62  
ou 032 493 47 44  
Courriel : [rebevelier@bluewin.ch](mailto:rebevelier@bluewin.ch)  
Heures d'ouverture : sur demande



## **Reconvilier**

Municipalité de Reconvilier  
Route de Chaindon 9  
2732 Reconvilier

Téléphone : 032 482 73 73  
Courriel : [info@reconvilier.ch](mailto:info@reconvilier.ch)  
Site internet : [www.reconvilier.ch](http://www.reconvilier.ch)

### **Heures d'ouverture**

- L'administration municipale est ouverte chaque semaine les lundi, mardi et jeudi de 10 h à 11 h 45 et de 15 h à 17 h.
- La permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.